





😛 Pratiques à la ferme

Quand bio et économies d'énergie se rencontrent : l'exemple du réseau de fermes exemplaires de PACA

Dans le cadre de son programme « Action Globale Innovante Pour la Région » (AGIR), la région PACA encourage le développement d'une gestion globale de l'énergie, de l'eau et des déchets au sein des exploitations agricoles. Nous vous proposons ici quelques idées d'actions à mettre en place sur votre exploitation à partir de l'expérience du réseau de fermes exemplaires de PACA.

Les résultats du réseau de fermes exemplaires

Bio de Provence a réalisé une analyse des diagnostics et plans d'actions des fermes engagées dans le projet « Vers 100 exploitations et coopératives agricoles exemplaires ». Son analyse montre que l'efficacité énergétique globale de ces fermes est de 1.5, c'est-à-dire qu'elles produisent 1.5 fois plus d'énergie (celle qui est contenue dans les productions animales et végétales) qu'elles n'en consomment. À noter toutefois que la variabilité de cet indicateur est très forte entre les différents systèmes de production.

Les principaux axes d'amélioration mis en évidence par l'analyse de Bio de Provence sont :

- la diminution de la consommation en énergies directes (fioul, gasoil et électricité);
- l'amélioration de la gestion des quantités d'eau d'irrigation ;
- le remplacement du paillage plastique (non valorisable) par du biodégradable.

La mise en place d'actions dites d'amélioration peut permettre de réaliser jusqu'à 20 % d'économie d'énergie.





Exploitation MILLET David © Bio de Provence

Quelles actions d'amélioration pour vos exploitations?

Le tableau ci-dessous résume les principales actions pouvant être mises en place.

Enjeux	Actions	
Réduction de la consommation de fioul	 Réglage des moteurs de tracteur au banc d'essai mobile Installation d'un économiseur de carburant (rétrokit) sur les tracteurs Stage d'éco-conduite Désherbeuse à fils pour la gestion du rang Production d'agro-carburants à la ferme Introduction de la traction animale Réduction du pompage au fioul pour l'irrigation en améliorant le pilotage 	
Réduction de la consommation de gasoil	 Optimisation des circuits de commercialisation en vente directe Mise en place d'un atelier de production de plants sous serre non chauffée (pour éviter les allers-retours chez le fournisseur) Achat d'un triporteur électrique pour les petits déplacements entre parcelles 	
Réduction de la consommation d'électricité	 Rénovation des chambres froides obsolètes: remplacement des groupes froids anciens et construction de nouvelles chambres froides en écomatériaux (brique-liège par exemple) Pose de compteurs divisionnaires pour mieux suivre les consommations Installation de chauffe-eaux solaires pour les besoins de l'exploitation Installation d'une chaudière à plaquettes pour les besoins en chauffage des ateliers de transformation 	
Réduction des déchets non valorisables	 Installation de bassins de phyto-épuration pour traiter les eaux usées des ateliers de transformation Compostage des déchets végétaux avec valorisation sur les parcelles Éco-construction de bâtiments agricoles en divers matériaux : bois, bois et paille, monomur 	
Production d'énergies renouvelables	 Installation de panneaux photovoltaïques en intégration toiture sur des bâtiments agricoles Installation de chauffe-eaux solaires Petit éolien 	



L'EARL la Perdrigone, une ferme où l'on agit

Afin de réduire ses dépenses énergétiques et par souci d'autonomie, Franck GINOUX a décidé d'engager son exploitation dans le réseau de fermes exemplaires de PACA. Les actions qui y sont menées sont nombreuses:

Actions	Économies réalisées
Construction de deux nouvelles chambres froides surisolées: « panneaux sandwich » de 100 mm au mur et 120 mm au plafond dans un nouvel hangar fermé en ossature et bardage bois	 Rationaliser l'organisation du stockage Réduire le transport des marchandises Diminuer la consommation électrique des moteurs de la chambre froide
Éco-construction d'un bâtiment: protection contre le soleil dans la chambre froide existante, extension du bâtiment existant sous la forme d'un nouvel hangar juxtaposé	 Réduire les efforts des moteurs pour maintenir la bonne température à l'intérieur Diminuer la consommation électrique des moteurs Augmenter la durée de vie des chambres froides
Constitution d'une zone tampon dans le bâtiment: fermeture de la zone « quai d'embarquement »	Améliorer l'isolation thermique Améliorer les conditions de travail
Installation de trois compteurs d'énergie sur les moteurs des chambres froides	Assurer un meilleur suivi de la consommation Définir l'origine des pics de consommation
Réglage moteur: banc d'essai moteur mobile pour les tracteurs	Optimiser le fonctionnement des tracteurs

Présentation de l'EARL la Perdrigone



Franck s'est installé en 2001 à Maillane sur l'exploitation familiale. Les 37,5 ha sont exploités en bio: 12,5 ha de vergers, 8 ha de légumes de plein champ et 17 ha de prairies de légumineuses servant de volant foncier et allongeant les rotations (assolement 2008). Un berger entretient les parcelles en prairies.

Actions	Économies réalisées
Récupération d'eau de pluie sur les toits de l'ensemble des bâtiments: mise en place d'une réserve enterrée de 20 m³ et d'un pompage solaire	 Économiser l'eau de la nappe Économiser l'énergie de pompage Augmenter la durée de vie du matériel (réduction de l'entartrage) Améliorer l'efficacité des traitements (PH neutre de l'eau)
Citerne sur pied: installation d'une citerne de 4 m³ en hauteur, alimentée par pompage solaire de la réserve enterrée d'eau de pluie (remplissage gravitaire rapide de l'atomiseur placé en dessous)	 Améliorer les conditions de travail Gagner du temps

•

Parole de producteur

L'énergie est un sujet important: la diminution de sa consommation et la recherche d'autonomie énergétique s'intègrent parfaitement dans la réflexion globale des systèmes bio.

Franck GINOUX



L'ensemble de ces actions a mené l'EARL vers plus d'autonomie et a bien répondu aux attentes de Franck en permettant de diminuer la consommation énergétique de sa ferme.

Son prochain projet porte sur la reconception de ses vergers qui sont pour le moment plutôt « classiques ». Il réfléchit à la mise en place d'un couvert diversifié sur les sols avec toujours l'objectif d'utiliser moins d'intrants et d'être moins dépendant.

► Venez visiter les fermes du réseau et discuter de vos propres projets lors des <u>visites</u> organisées par Bio de Provence.



Soutien aux démarches collectives: lancement des GIEE

Inscrit dans <u>la loi d'avenir pour l'alimentation</u>, <u>l'agriculture et la forêt</u> fin 2014, le dispositif des groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) vise à soutenir les «collectifs de producteurs s'engageant dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux ». Quel est l'intérêt d'être reconnu comme GIEE? Comment y parvenir? Voici quelques éléments de réponse.

Un avant-goût des GIEE en 2014

En 2014, un appel à projets en faveur de l'agro-écologie a préfiguré les GIEE. Suite à cette phase expérimentale, les démarches de reconnaissance officielle des GIEE ont été lancées via un dispositif d'appels à projets régionaux. Les six premiers GIEE ont ainsi été reconnus le 21 février 2015 par le ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, Stéphane LE FOLL.

Quel intérêt pour les producteurs bio?

Par la reconnaissance en tant que GIEE, les démarches collectives de producteurs peuvent accéder aux aides « classiques » pour construire et mener leur projet soit de façon prioritaire, soit avec des bonifications. De plus, la communication sur le projet, le collectif et les pratiques développées en AB sera facilitée par la « labellisation » GIEE. Enfin, ce type de démarche officielle peut permettre de mobiliser plus aisément des partenaires techniques, économiques ou des équipes de recherche sur des thèmes innovants mis en œuvre par les producteurs bio. Des moyens complémentaires sont également mobilisables pour l'animation des projets, via des fonds nationaux (Casdar, France AgriMer...) ou européens (FEADER via les PDR régionaux), tous mobilisables au titre du développement agricole et rural. Cela peut donc constituer une opportunité de lancer une dynamique collective sur un projet territorialisé qui vous tient à cœur.

Quels critères pour les projets?

Potentiellement, tous les thèmes sont éligibles pour faire reconnaître un GIEE. Pour être retenus et validés, les projets doivent être déposés auprès de la DRAAF et répondre au cahier des charges de l'appel à projets régional (disponible ici). Après instruction, l'avis



Pruniers quetsche

de la COREAMR est demandé. Cet avis doit être positif sur chacun des trois volets de la triple performance (économique, environnementale et sociale), mais il doit aussi être favorable en ce qui concerne la pertinence technique du projet et la plus-value collective. Des critères complémentaires d'évaluation portent sur la pertinence du (ou des) partenariat(s), l'innovation, la pérennité, les modalités d'accompagnement du projet et les possibilités de transférer les acquis du projet au-delà du seul groupe des producteurs concernés.

Pour aller plus loin

Les <u>circulaires</u> définissant les modalités de reconnaissance des GIEE ont été publiées en novembre 2014 et février 2015. Les appels à projets régionaux ont été lancés début 2015. Chaque région a son propre cahier des charges et son propre calendrier; ainsi certains appels à projets sont d'ores et déjà clos. Pour savoir si des initiatives ont été lancées dans votre région, vous pouvez contacter votre GRAB/GAB et profiter de la mutualisation de toutes les expériences suivies et accompagnées par le réseau FNAB.



Des pratiques logistiques collaboratives entre producteurs pour assurer la triple performance lors des initiatives de relocalisation

Le GABNOR et la FNAB viennent de publier le guide « Relocalisation des approvisionnements du secteur demi-gros et durabilité des chaines d'approvisionnement : pourquoi et comment impulser des pratiques logistiques collaboratives entre producteurs? ».

Pourquoi impulser des pratiques logistiques collaboratives?

Partout les initiatives de relocalisation se multiplient: ici un magasin veut des carottes locales, là-bas un restaurant veut du jus de pomme et du cidre du terroir, là une cantine veut 15 % de bio local. Si ces initiatives sont intéressantes, elles peuvent être destructurantes pour les producteurs si elles sont menées tous azimuts: temps passé à la vente, au transport et à la préparation des commandes, difficulté de planifier, coût du carburant pour les livraisons... L'enjeu pour les producteurs bio est de pouvoir répondre à cette demande en s'assurant d'être performants sur le plan social, économique et environnemental.

Pour accompagner cette dynamique de relocalisation garante de cette triple performance, il est nécessaire d'impulser des innovations logistiques et organisationnelles, particulièrement dans le secteur de la vente en demi-gros (magasins, restauration collective, détaillants...). En effet, bien que ce segment de marché permette de diversifier ses débouchés, toucher de nouveaux consommateurs, massifier les volumes (sous condition de planification) ou sécuriser le producteur à travers un engagement réciproque, cette commercialisation présente des contraintes organisationnelles fortes pour les producteurs:

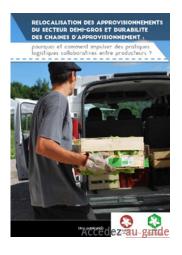
- Des petits volumes de multi-produits en commande sur des nombreux points de dépôt;
- Pour des prix d'achat proches de ceux du marché de gros;
- Nécessitant un haut niveau de service (dont livraisons).

Un outil pour accompagner les producteurs

Les collaborations logistiques, bien que complexes à mettre en œuvre, semblent être une des réponses majeures à apporter pour répondre à ces enjeux. C'est pourquoi le GABNOR et la FNAB aujourd'hui le guide «Relocalisation des approvisionnements du secteur demigros et durabilité des chaînes d'approvisionnement: pourquoi et comment impulser des pratiques logistiques collaboratives entre producteurs?».

Ce guide est à destination des structures accompagnant les producteurs. Dans un premier temps, en 2014, un diagnostic de performance logistique et commerciale a été bâti et testé afin d'évaluer les systèmes de distribution des producteurs d'un point de vue social, économique et environnemental. C'est cette méthode de diagnostic, empirique, que la FNAB et le GABNOR souhaitent partager à travers ce guide afin de la consolider et l'améliorer. Les conclusions de cette méthode plaident pour une plus grande collaboration logistique entre producteurs d'une part, entre producteurs et acheteurs d'autre part.

Mais si la collaboration logistique fait consensus, elle n'en est pas moins complexe à mettre



en œuvre. À partir d'une enquête sociologique, ce guide révèle également les freins et les leviers à la collaboration logistique. Mieux connaître ces freins et leviers est un préalable déterminant qui permet de mieux définir le rôle des structures d'accompagnement dans l'émergence de projets logistiques collaboratifs.

► Téléchargez le guide.



Des pistes pour améliorer les vergers bio... si l'évolution du marché ne nous coupe pas l'herbe sous le pied

Yves GUIBERT, arboriculteur bio, revient pour nous sur les réflexions et les motivations d'un groupe de travail sur les «vergers durables » auquel il participe.

Au-delà de la qualité de ses fruits, l'arboriculture biologique a un impact considérable en matière de préservation des sols, de la biodiversité, de la qualité des eaux et de l'air. Pour autant, on ne produit pas de fruits sans intervention: un verger biologique, c'est plus de main d'œuvre, plus d'observations, des traitements limités mais incontournables. Ce sont aussi des consommations énergétiques ramenées à la tonne produite qui peuvent ne guère différer des autres modèles d'arboriculture. Il est important pour nous, producteurs bio, de nous interroger sur nos méthodes de production et de chercher à évoluer vers des modèles plus autonomes, moins interventionnistes.

Orientation de la recherche vers une nouvelle conception des vergers

Il y a actuellement tout un travail de recherche visant à l'amélioration des vergers existants et à l'identification de nouvelles conceptions de vergers productifs et à faibles niveaux d'intrants.

Le GRAB d'Avignon, les INRA de Gotheron et d'Avignon, le FIBL en Suisse, l'université de Gembloux en Belgique, le SERIDA en Espagne, le Conservatoire Régional Végétal d'Aquitaine, des techniciens et des centres de recherche ont engagé des expérimentations sur ces sujets.

Des moyens existent pour faire évoluer les vergers en place vers plus de régulation naturelle. La biodiversité fonctionnelle peut facilement être améliorée par des aménagements et des modifications de pratiques. Sur les futurs vergers, le champ du possible est plus vaste. En pommier, les nouveaux porte-greffes (ou de plus anciens) vont permettre d'envisager des vergers productifs avec une densité moindre, un investissement plus faible et une gestion de l'enherbement et de l'enracinement favorable à plus d'autonomie du végétal.

D'autres expérimentations sont en cours vers des modèles beaucoup plus alternatifs, pouvant mêler permaculture, agroforesterie, mélange d'espèces, voire introduction de maraîchage ou de cultures sur les parcelles. Autant d'idées pouvant être intéressantes pour les productions orientées circuits courts mais devant être validées techniquement et économiquement quand ces vergers auront atteint leur régime de croisière.

Quand le marché s'en mêle

L'orientation technique semble simple et de bon sens, elle est en phase avec les aspirations des producteurs bio et les attentes de la société. Pourtant rien ne garantit que demain nous irons dans cette direction.

La récolte passée a été faible, le marché était à l'équilibre mais on a senti poindre ici et là de petites pressions commerciales vers plus d'exigence « cosmétique », on conseille les variétés un peu tape à l'œil, un peu de russet sur les pommes est moins bien supporté chez certains opérateurs, le visuel semble plus important que le gustatif. Attention, la prochaine récolte sera (sauf gros accidents climatiques) nettement supérieure : la pression risque de monter encore plus vite que le volume récolté.

Ne nous trompons pas, il y a un vrai enjeu sur ce que sera l'arboriculture bio de demain. Soit nous défendons une vraie qualité, produire des fruits sains de haute qualité gustative et nutritionnelle, soit nous nous laissons entraîner dans une dérive où le visuel prime avant tout. Dans ce dernier cas, cela signifie des écarts de triage importants, des conditionnements



plus coûteux, plus d'interventions en verger et au final une perte de revenu pour les producteurs sans baisse du prix pour le consommateur. Ce serait un recul en matière de performance environnementale et un discrédit à terme pour l'AB. L'arboriculture conventionnelle est gravement malade de cette dérive et les producteurs engagés dans des démarches avancées de production fruitière intégrée ont dû faire machine arrière sous la pression économique, victimes de la spirale du toujours plus beau, plus emballé au même prix pour le consommateur.

Quelle arboriculture bio pour demain?

Nous avons des pistes pour avancer vers une arboriculture bio encore plus performante économiquement, socialement et environnementalement. À nous de les saisir et de les mettre en valeur auprès de la société et des consommateurs afin de résister aux pressions probables de certains circuits commerciaux.

La saison prochaine peut être un tournant important: soyons vigilants et mobilisés pour défendre une arboriculture bio de qualité, durable et équitable. Seuls les producteurs eux-mêmes peuvent porter le message pour éviter la voie de l'impasse empruntée par le conventionnel. Ce message ne peut être porté qu'en disant NON aux dérives d'une filière ET en expliquant pourquoi ET en le faisant savoir.



Financement des investissements en bio dans le secteur végétal : un nouveau dispositif à partir de 2015

Comme dans la précédente PAC, des mesures d'aides au financement des investissements relèveront du deuxième pilier de la prochaine PAC. Elles seront inscrites dans les Programmes de Développement Ruraux Régionaux (PDRR). Dans le secteur végétal, c'est via le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations (PCAE) que ce financement pourra être mobilisé, en remplacement de l'actuel Plan Végétal pour l'Environnement (PVE).

Une liste indicative de cinq classes d'investissements

Le principal changement entre PVE et PCAE porte sur la liste des matériels éligibles. Il n'est pas prévu dans le PCAE de liste limitative régionale d'investissements éligibles, mais une liste indicative nationale qui présente cinq « classes d'investissements » susceptibles de répondre le mieux aux différents enjeux environnementaux. Cette liste concerne le matériel améliorant :

- les pratiques culturales (classe n° 1);
- la réduction des pollutions par les produits phytosanitaires, y compris via du matériel de substitution (classe n° 2);
- la maîtrise des apports (classe n° 3);
- la réduction de la pression des prélèvements en eau (classe n° 4);
- le maintien de la biodiversité (classe n° 5).

Des taux de subvention entre 40 % et 90 %

Les textes européens prévoient des taux de subvention compris entre 40% et 90%, les modalités de majoration étant en partie soumises à l'appréciation (et donc à la décision) des États membres et pour la France des conseils régionaux.

Quelle prise en compte des spécificités bio?

Les modalités d'instruction des dossiers seront fixées et mises en œuvre au niveau régional. La FNAB et son réseau ont fait des propositions pour favoriser la prise en compte des spécificités bio lors de l'instruction des dossiers, notamment via la participation de la profession bio dans les comités régionaux de suivi du PCAE.

Nous avons aussi proposé que l'appréciation de la « contribution environnementale » de ces investissements puisse être faite à l'échelle globale des projets et pas uniquement à l'échelle du matériel, afin de valoriser le caractère bio du projet d'exploitation dans lequel s'inscrivent ces investissements. À suivre...

▶ Plus d'informations sur le site du ministère de l'Agriculture

Notre conseil

Prenez contact avec votre GAB pour connaître les modalités pratiques de financement des investissements, le calendrier de dépôt et les procédures d'instruction des dossiers PCAE spécifiques à votre région.

Recherche et expérimentation

L'expérimentation en arboriculture bio: présentation des travaux de l'ITAB

L'ITAB est l'institut technique national dédié à la recherche-expérimentation en agriculture biologique. Depuis 30 ans, il fédère les experts de terrain, de la recherche et les professionnels de toutes les productions bio. Son objectif est de favoriser la construction de connaissances, méthodes et moyens pour mieux accompagner la transition et améliorer les performances des systèmes de production agricole en AB, connaissances qu'il souhaite valoriser au-delà de l'AB vers des agricultures économes en intrants en particulier. Présentation de ses actions en arboriculture bio.

Une commission spécialisée, lieu d'échanges et de travail

La commission technique arboriculture de l'ITAB a pour mission de favoriser la concertation des acteurs de la recherche-expérimentation en AB pour:

- Identifier les besoins techniques et scientifiques en arboriculture biologique;
- Coordonner les travaux de recherche-expérimentation;
- Valoriser les connaissances et savoir-faire techniques.

Elle s'appuie sur un ensemble de représentants de la filière: Sabine BONNOT, Marie DOURLENT, Rémy FABRE, François TERRIER (quatre producteurs administrateurs de l'ITAB), Robert DUGAST, Jean-Yves FILLATRE (deux arboriculteurs supplémentaires), Bruno COLANGE (réseau Formabio), Nathalie CORROYER (CRA Normandie/IFPC), Alain GARCIN (CTIFL), Orianne LIET (FNAB), Sophie-Joy ONDET (GRAB), Nathalie RIVIERE (APCA) et Sylvaine SIMON (INRA). La commission est co-présidée par Sabine BONNOT et Marie DOURLENT et animée depuis juillet 2012 par Claude-Éric PARVEAUD. Claude-Éric est basé sur le domaine de Gotheron dans la Drôme, une des unités expérimentales de recherche intégrée de l'INRA spécialisée en arboriculture. Il partage son temps de travail entre ses missions pour l'ITAB et pour le GRAB (Groupe de recherche en AB), partenaire du réseau ITAB et très impliqué en recherche pour l'arboriculture bio.

Un réseau de stations de recherche pour mener les expérimentations

L'ITAB fonctionne en réseau avec tous les acteurs de la recherche-expérimentation intervenant en AB ou pouvant apporter leurs connaissances et en faire profiter l'AB.

L'ITAB s'appuie donc notamment sur:

- Des stations de recherche et d'expérimentation, de coordination de la recherche, des fermes expérimentales et des fermes de lycées agricoles qui mènent des travaux en AB;
- Le réseau des groupements d'agrobiologistes régionaux et départementaux et des chambres d'agriculture régionales et départementales.

Sur l'arboriculture, l'ITAB travaille en particulier en étroite collaboration depuis sa création avec le GRAB.

Les réalisations marquantes en 2014 et 2015

• Connaissance sur les produits naturels de protection phytosanitaire

Plusieurs produits alternatifs ont été testés dans le cadre du <u>projet européen FP7 CO-FREE</u>. L'ITAB coordonne en effet des expérimentations d'évaluation de stratégies alternatives à l'usage du cuivre en arboriculture (tavelure) ainsi qu'en viticulture et maraîchage. Ces expérimentations sont menées par 21 partenaires. Par ailleurs, l'intérêt de plusieurs huiles essentielles contre la tavelure, les monilioses et les pucerons est évalué dans le cadre du <u>projet Casdar «Huiles essentielles»</u> piloté par l'ITAB (Rodolphe VIDAL). Les expérimentations en arboriculture mobilisent cinq partenaires. D'autres essais sont également menés en viticulture et maraîchage.

L'ITAB en quelques chiffres et dates

- 1982: Création de l'ITAB
- 19 décembre 2012 : Reconnaissance officielle comme institut technique agricole
- 7 collèges adhérents;
- 9 commissions techniques (intrants, élevage, qualité des produits bio, grandes cultures, viticulture, maraîchage, semences & plants, arboriculture, agronomie & systèmes de production)
- 23 salariés (20 ETP)



Notation tavelure, projet CO-FREE © CE Parveaud - GRAB

• Recensement des besoins réglementaires liés aux intrants phytosanitaires

En lien avec les services du ministère de l'Agriculture, de l'INAO, des firmes phytosanitaires et les besoins des arboriculteurs, l'ITAB contribue à améliorer la disponibilité des produits naturels, hiérarchise les usages orphelins en arboriculture et réalise des demandes de dérogation. Une réunion s'est tenue à Paris le 19 mai 2015 à l'initiative de l'INAO concernant l'usage des adjuvants en AB. La possibilité d'une liste d'adjuvants autorisés en AB en France dans le cadre de dispositions nationales est en cours de réflexion, ceci jusqu'à l'adoption des modalités des règles européennes visées à l'article 58 au paragraphe 2 (article 81§3).

Diffusion et partage des connaissance

L'ITAB a participé à la rédaction collective du guide Fruits Ecophyto de co-conception de systèmes de productions fruitières économes en produits phytopharmaceutiques ainsi qu'aux 25 fiches techniques portant sur les techniques alternatives. Les fiches seront disponibles prochainement.

Ayant réuni plus de 100 participants, la <u>rencontre technique Fruits bio CTIFL-ITAB</u> organisée le 12 mars 2015 à Balandran a été l'occasion de découvrir des résultats d'expérimentations récentes autour de trois thèmes: fertilité du sol, lutte contre les bio-agresseurs et références technico-économiques.

À noter que les enjeux sont forts sur ce dernier sujet: l'ITAB mobilisera tous les partenaires du réseau pour améliorer la production et la disponibilité des références technico-économiques dans toutes les filières, y compris l'arboriculture. N'hésitez pas à signaler vos travaux! À travers la participation au directoire opérationnel du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Fruits et à plusieurs groupes de travail, l'ITAB fait remonter les besoins techniques en arboriculture bio. Les travaux de la commission arboriculture sont réalisés en collaboration avec les autres commissions techniques de l'ITAB, notamment les commissions Intrants, Agronomie et Qualité.

▶ Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de l'ITAB.

La résilience des fermes bio: comment être encore là demain?

Quels choix effectuer sur sa ferme pour faire face aux aléas? Comment s'adapter aux changements climatiques et à leurs incidences sur les écosystèmes? Comment s'adapter aux évolutions des marchés bio? Quelle trajectoire suivre face à un futur difficilement prévisible? Ce sont des questions de plus en plus importantes dans un monde où l'incertitude grandit notamment par rapport aux évolutions climatiques.

Les fermes bio doivent trouver un juste équilibre entre résultats économiques, sociaux et environnementaux et ceci dans la durée: elles doivent donc être **résilientes**. Cette notion a été abordée lors du projet Rep'Air (des Repères pour l'Autonomie, l'Innovation et la Résilience des fermes bio) piloté en 2014 par la FNAB.

La résilience, qu'est-ce que c'est?

Il s'agit de la capacité d'une ferme à s'adapter aux fluctuations et à supporter les perturbations, à se prémunir contre les risques climatiques, sanitaires, économiques et politiques et à les anticiper.

Plusieurs facteurs contribuent à renforcer cette capacité. Il faut savoir préserver des marges de manœuvre pour ajuster ses décisions, maintenir de la diversité, être capable de changer de manière radicale, apprendre des difficultés passées. Les réseaux pour se former et partager les expériences sont une véritable ressource.



Le projet Rep'AIR Bio

En 2014, la FNAB a mené ce projet avec l'appui de Solagro pour:

- caractériser les besoins en références;
- identifier les dispositifs permettant la production de références au sein des GRAB/GAB;
- mettre en lumière les enjeux méthodologiques et organisationnels.

En janvier 2015, un séminaire national de restitution a permis de présenter les principaux résultats de ce projet.

▶ Plus d'informations

La résilience, un autre regard sur la performance des fermes

La recherche de l'optimisation technico-économique au sein des fermes peut s'opposer à la résilience, car elle va de pair avec une réduction des marges de manœuvre et des leviers pour s'adapter, et limite donc la capacité à faire face aux aléas. L'AFOCG du Pays Basque, structure d'accompagnement des producteurs en gestion et comptabilité, avait remarqué que certaines fermes qui avaient de bons résultats technico-économiques se retrouvaient rapidement fragilisées en cas de crise ou dans des contextes incertains et changeants. Ses travaux sur la résilience des fermes en élevage ovin lait concluent ainsi que les fermes qui ont les meilleurs résultats technico-économiques ne sont pas forcément les plus résilientes.

L'agriculteur au centre de la résilience

La résilience des fermes est bien entendu liée à leur structure, aux itinéraires techniques et/ou à la conduite d'élevage, à la diversité des productions, des ateliers, etc., mais elle passe tout d'abord par la capacité de résilience du pilote, c'est-à-dire ses capacités d'anticipation, d'apprentissage, son appartenance à des réseaux d'entraide, etc. La résilience est donc une notion théorique, qui fait bien écho à des questionnements et des pratiques de terrain. Elle fait son chemin dans notre réseau et va nous permettre d'interroger nos pratiques et d'aller plus loin dans l'accompagnement des agriculteurs bio.

Sources: Interventions de Benoît DEDIEU (chef de département de l'INRA SAD) et Gabrielle SICARD (chargée de mission InterAFOCG), lors du séminaire national organisé par la FNAB le 21 janvier 2015.

- ► Retrouvez le <u>compte-rendu</u> de la table ronde sur la résilience (séminaire national FNAB de restitution des travaux de REP'AIR du 21 janvier 2015).
- ▶ Découvrez la <u>publication récente</u> du Commissariat général au développement durable « Société résiliente, transition écologique et cohésion sociale : études de quelques initiatives de transition en France, premiers enseignements ».



8-12 juin 2015

Congrès de l'ISHS (International Society for Horticultural Sciences) consacré aux fruits et légumes biologiques (Avignon).

9 juin 2015

Rencontres professionnelles de Printemps Bio, organisées par l'Agence BIO (Paris).

Directrice de publication: Stéphanie PAGEOT (FNAB)

Comité de rédaction: Yves GUIBERT et Philippe SFILIGOÏ (Agrobio 47), Jérôme LEPAPE

(GAB 29), Gilles LIBOUREL (Bio de Provence)

Rédaction: Orianne LIET et Anne HAEGELIN (FNAB), Mélise WILLOT, Yves GUIBERT

(Agrobio 47), Claude-Éric PARVEAUD (ITAB)

Secrétariat de rédaction: Marion WADOUX (FNAB)

Conception graphique: Compote de Com' (www.compote-de-com.com)

Maquettage: Arthur BRUNET (FNAB)







Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural

Cette publication bénéficie du soutien du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt. Sa responsabilité ne saurait toutefois être engagée.